



COMMUNIQUE COMMUN

Pour de réelles avancées progressistes, Ordonnances Macron, loi travail, c'est toujours NON !!!

Avec plus de 400 000 personnes dans les rues de toute la France, la journée de mobilisation du jeudi 12 septembre constitue une première victoire.

La réforme du code du travail n'apporte aucune amélioration des conditions de travail, ne répond à aucun des besoins réels des usagers et des agents des services publics, des salarié-e-s et des retraité-e-s ; elle ne fait que le jeu du PATRONAT. Elle ne développera pas l'emploi mais le précarisera. Elle vise uniquement à accroître la rentabilité financière des entreprises au seul profit des détenteurs du capital et au détriment des droits légitimes des travailleurs. C'est un projet marqué par une idéologie néolibérale destructrice de droits sociaux n'ouvrant aucune perspective positive pour les jeunes et les moins jeunes.

Dans la continuité de la loi Rebsamen, CE, DP et CHSCT seront désormais fusionnés dans toutes les entreprises dans un « comité social et économique » : moins d'élus pour défendre les salariés, moins de moyens à leur disposition. Les CHSCT vont disparaître dans les entreprises de moins de 300 salariés.

Pour faciliter les licenciements économiques, les multinationales ne devront justifier que de leur santé économique en France.

Pour faciliter les licenciements individuels, un barème de dommages intérêts en cas de licenciement abusif est créé qui permettra aux patrons de provisionner. Sans compter, que l'employeur pourra modifier la lettre de licenciement.

Nous appelons à la nouvelle journée d'action **du 21 septembre 2017** (manifestations, arrêts de travail, piquets de grève dans les entreprises et services publics...) pour exiger l'abrogation de la loi El Khomri, le retrait des ordonnances Macron, de la réforme des APL et de celle de la CSG.

Nos organisations appellent à la **manifestation parisienne à 14 h. – Place du 18 juin 1940 (Montparnasse)**.

Nous proposons aux salarié-e-s, fonctionnaires, retraité-e-s, étudiant-e-s, jeunes et privé-e-s d'emploi de multiplier les assemblées générales dans les entreprises, établissements et organisations pour amplifier le mouvement social, avant et après la manifestation du 21 septembre, pour définir les modalités d'action pour la suite.

Nos organisations prendront leurs responsabilités en construisant un rapport de force aussi massif que nécessaire, afin d'aboutir à la satisfaction des valeurs progressistes qu'elles défendent.

Cergy, le 18 septembre 2017